



Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en droit, génie, architecture, comptabilité, estimation des coûts de construction, ou autre sujet pertinent (autre qu'en PRD) (maximum 10)

Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)
Bach en génie civil	Université d'Ottawa	1977
Cirem-Hec	HEC	2000
PMP	Institut de gestion de projet, chapitre de Montréal	2000-01
L'art de la négociation	HEC	2010
Formation en droit C-21	HQ	2005
Super conférence sur la construction	Institut Canadien de la construction	2004
Séminaire sur la gestion de projet	HQ	1993-2000
Formation interne sur la gestion des contrats	HQ	1993-2000
mentoring "Comment rédiger et supporter une réclamation"	Steve Revay	1982

**Expérience professionnelle :** *Veillez préciser votre expérience professionnelle*

Organisation	Titre / fonction	Date (année)
Snclavalin	Vice-président principal secteur Énergie	2015-17
Snclavalin	Vice-président opérations Hydro et transport Énergie	2014-15
Snclavalin	Directeur projet Muskrat Falls NL	2011-2014
SEBJ	Directeur projets Eastmain 1-1A, Sarcelle	2005-2011
Hydro-Québec	Directeur Construction	2000-05

**Expérience à titre de médiateur(trice) ou d'arbitre dans le domaine de la construction et/ou dans le règlement des différends dans le cadre de contrats de construction :** *Veillez fournir les détails de 10 dossiers où vous avez agi comme médiateur(trice), arbitre ou intervenant-expert, sans donner d'information confidentielle. Maximum trois lignes par dossier.*

EBC cstr vs Hydro-Québec

Projet Romaine IV, litige de plusieurs millions de dollars. Mandat de facilitation en collaboration avec Me Serge Pisapia afin de rapprocher les parties en vue d'un règlement dans le cadre du contrat. Durée du mandat : avril 2020 à aout 2020. Rédaction d'une opinion exécutoire

Client : Musée de la Pointe à Callières, Octobre à décembre 2019, Entrepreneur Magill Construction, Interventions visant à régler hors-cour. Règlement obtenu à la satisfaction des parties.

SEBJ 2005-2011, Interventions à titre de directeur visant à régler les dossiers de réclamations des entrepreneurs dans le cadre du projet EM 1-1A, Sarcelle et Rupert, multiples dossiers chacun de plusieurs millions de dollars. Un seul dossier s'est retrouvé devant la cour, tous les autres dossiers réglés sans intervention d'ordre légale et dans le cadre contractuel.

Hydro-Québec 1993-2005, Agit comme gestionnaire de projets impliqué dans plusieurs projets et contrats d'entrepreneur. Règlements de tous les dossiers de réclamations dans le cadre des contrats.

1980-1992, Ayant comme employeurs des entrepreneurs en construction, impliqué directement dans la rédaction, évaluation et démonstration de dossiers de litiges ou réclamations de plusieurs millions de dollars. J'ai obtenu dans tous les dossiers des règlements satisfaisant aux 2 parties.